

## Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Besançon accordée à nos villes jumelées

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le 8 mai 2005, nous allons commémorer le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des terribles combats de 39-45 et des atrocités nazies.

Depuis cette époque, nous avons été au coeur d'un processus qui a abouti à ce que tout conflit armé soit désormais impossible entre pays membres de l'Union Européenne.

C'est ainsi qu'une multitude d'initiatives ont vu le jour pour que les principes de respect, de compréhension, de solidarité, d'amitié, guident désormais les relations entre Etats, collectivités, habitants.

Dans tous les domaines de la vie publique, la voie de la réconciliation, tracée par Konrad Adenauer, Winston Churchill, Jean Monnet, Pierre Henri Spaak, Robert Schuman et bien d'autres, s'est peu à peu dessinée dans le coeur et l'esprit de nos concitoyens.

Aujourd'hui, il est temps de rendre hommage au courage politique des municipalités d'alors et à des femmes et des hommes clairvoyants, parmi ceux-ci le Bisontin Jean-Marie Bressand, qui ont mis en place ce concept de jumelage afin d'établir des liens d'amitiés durables entre nos villes, nos associations... nos habitants.

L'occasion en 2005 de la commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps, du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la fin du deuxième conflit mondial et de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire du premier jumelage de Besançon avec la ville anglaise d'Huddersfield, devenue le district de Kirklees, et du 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec notre ville voisine et amie de Neuchâtel, me conduit à vous proposer d'accorder solennellement la citoyenneté d'Honneur de Besançon à nos villes jumelées.

La remise de cette distinction interviendrait au fur et à mesure et à l'occasion d'un événement marquant avec la ville amie :

Ainsi,

Fribourg-en-Brigau, ville allemande jumelée depuis 1959 pour la commémoration du 8 mai

Huddersfield-Kirklees, ville anglaise jumelée depuis 1955 pour les cérémonies du 50<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage

Neuchâtel, ville suisse jumelée depuis 1975 pour les cérémonies du 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage.

Le Conseil Municipal est appelé à en décider.

«**M. LE MAIRE :** La citoyenneté d'honneur sera bien sûr attribuée à l'ensemble de nos villes jumelles, mais au fur et à mesure qu'il y aura des événements marquants, c'était le cas pour Fribourg-en-Brigau qui est jumelée depuis 1959, pour Huddersfield-Kirklees c'est le 50<sup>ème</sup> anniversaire et pour Neuchâtel c'est le 30<sup>ème</sup> anniversaire. La prochaine en titre sera certainement Douroula puisque nous allons bientôt fêter les 20 années de ce jumelage. Je vous propose pour l'instant Fribourg, Huddersfield et Neuchâtel».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 6 mai 2005.*